



BULLETIN

DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUÉ A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISANT CHAQUE TRIMESTRE

Rédaction et Administration

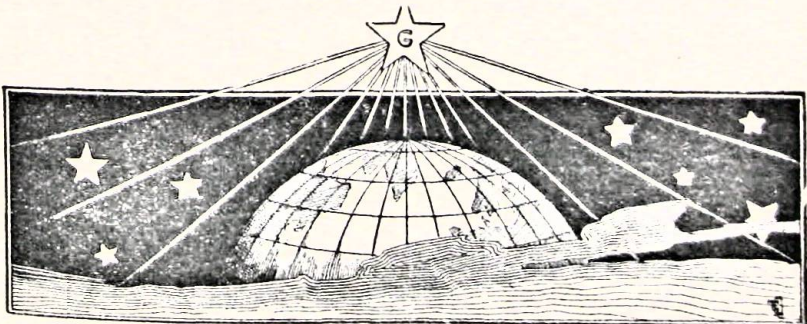
Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

61 bis, Rue de Lyon, Genève

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand N° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève

Chèques Postaux I. 3510





Fabrique spéciale de Bijoux et Décors Maçonniques
de tous grades et de tous rites - Librairie Maçonnique

V. GLOTON

7, Rue Cadet, PARIS (France) En face le G. O. D. F.

ENVOI franco sur demande du Catalogue H



E. Lehmann & Tessier Réunis

31 et 35, Rue du Renard, PARIS, 4^e

Téléphone Archives 65-54

Insignes et Bijoux Maçonniques de tous grades

Librairie Ancienne et Moderne

Stock considérable de Cordons et Bijoux de tous grades.

Maison ne livrant à prix égal que des marchandises irréprochables.

Ouvrages Neufs et d'Occasion traitant de la **Franc-Maçonnerie**
Templiers, Rose-Croix, Religion, Sciencés occultes, etc., en vente à la

Librairie Maçonnique Van de Graaf-Dopere

53, Rue Malibran, BRUXELLES

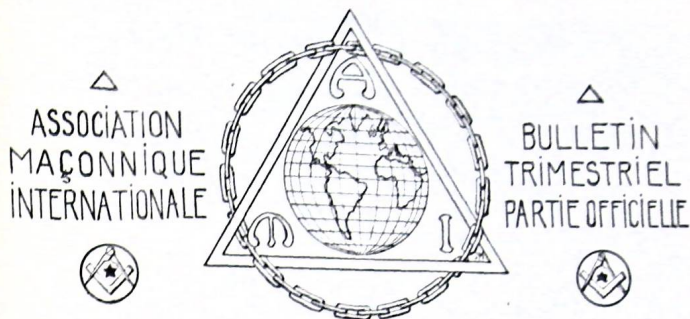
Un nouveau Catalogue paraîtra chaque mois et sera envoyé aux Clients
sur demande

L'ACACIA

Revue Mensuelle d'Etudes et d'Action maçonniques et sociales, publie
des articles destinés à faire connaître l'esprit de la Maçonnerie Fran-
çaise et l'influence qu'elle s'efforce d'exercer.

Abonnement aux dix numéros annuels, **France 30 fr., Etranger 40 fr.**

Mandats à **M. L. DALTROFF, Administrateur**, 16, Rue Cadet, Paris-IX
Compte Chèques Postaux : PARIS 601,25



Le Convent d'Istanbul

NOTES ET IMPRESSIONS

Le Convent ordinaire de l'A. M. I. qui s'est réuni à Istanbul les 5-10 septembre dernier et dont la réussite ne laissait pas de nous causer quelque inquiétude, a obtenu un succès auquel les plus optimistes n'auraient pas cru pouvoir s'attendre.

Vingt-cinq Puissances maçonniques, appartenant à vingt-trois nations différentes, s'y étaient fait représenter.

Si l'on tient compte qu'à l'exception de quelques rares pays, partout ailleurs de sévères mesures réglementent la sortie de l'argent et l'achat des devises étrangères au point de rendre les voyages extrêmement difficiles sinon tout à fait impossibles, on ne peut que se réjouir de cette nombreuse participation — les trois quarts de l'effectif total — des Obédiences adhérentes à nos assises internationales. N'est-ce pas, en effet, un témoignage éclatant de l'intérêt qu'elles portent à l'œuvre fraternelle de concorde et d'union que poursuit notre Association ?

Jusqu'au dernier moment, nous avons craint de ne pouvoir réunir le nombre de délégations, prévu par nos statuts, pour que les délibérations du Convent soient valables; cet échec que les circonstances actuelles auraient expliqué, s'est

métamorphosé en une brillante réussite, la participation ayant atteint le chiffre le plus élevé que l'on ait enregistré jusqu'ici.

Nos FF. du Grand Orient de Turquie, justement récompensés de leurs peines, peuvent être fiers d'un tel résultat. Si le Convent avait dû être renvoyé à des temps meilleurs, c'eût été pour eux une amère déception car ayant réclamé, en 1930, l'honneur périlleux d'organiser celui de 1932, ils avaient pris leur tâche à cœur, soucieux de ne rien négliger pour embellir et agrémenter le séjour de leurs hôtes dans leur Orient.

Le Temple de la rue Nuruziya, à Pera, a subi, en vue de cette manifestation, des transformations importantes qui ne se sont achevées à temps qu'au prix d'efforts inouïs. Dans la salle, nouvellement édiflée, où se tinrent les séances, on travailla nuit et jour durant toute la semaine qui précéda l'ouverture du Convent. Cette salle, second Temple à l'usage des Loges d'Istanbul, est située au rez-de-chaussée et précédée d'un parvis spacieux. Convenablement éclairé par une verrière formant plafond dont la composition est inspirée par le symbolisme maçonnique, fort bien aéré, ce Temple peut convenir à des Tenues solennelles — on y compta parfois plus de 100 participants en plus des délégués officiels de l'A. M. I. — ainsi qu'à des fêtes maçonniques, banquets ou autres manifestations. Une profusion de tapis d'Orient remplaçaient avantageusement le parquet que l'on n'avait pas eu le temps de poser et contrastaient par leurs couleurs chaudes avec le noir des habits; les cordons faisant comme un rappel en pizzicatis du ton uniformément bleu des parois.

Les séances du Convent de l'A. M. I. ayant lieu sous la forme de tenues rituelles, le mobilier et les accessoires nécessaires furent empruntés au Temple de l'étage supérieur.

Le Comité Exécutif disposait des deux Temples du Sup. Conseil et la Chancellerie avait également un bureau particulier dans un des locaux du Secrétariat du Grand Orient.

Il faut féliciter chaudement nos FF. turcs de l'organisation pratique, impeccable, du Convent et leur dire encore toute notre reconnaissance pour les lourds sacrifices qu'ils se sont imposés dans le but d'en assurer la parfaite réussite.

Il ne nous est pas encore possible de donner à nos lecteurs le compte rendu des travaux effectués au cours des nombreuses séances; nous le publierons dans le prochain numéro du « Bulletin » qui paraîtra en janvier mais nous pensons qu'ils prendront intérêt au récit des diverses manifestations qui se sont déroulées pendant ces journées où les représentants de tant de pays ont vécu au milieu de leurs FF. turcs dans une atmosphère de sereine intimité, de vraie fra-

ternité, bien propres à consolider notre foi dans l'avènement d'une humanité meilleure et plus unie. Si tous les Francs-Maçons pouvaient assister à de semblables réunions, la cause de l'A. M. I. serait bien vite gagnée. Les plus sceptiques, rendus à l'évidence, comprendraient que les résultats immédiats qui découlent des débats, aussi intéressants et efficaces qu'ils puissent être, sont peu de chose comparés aux conséquences durables et lointaines des amitiés qui se nouent entre chefs d'Obédiences et Francs-Maçons éminents durant ces rencontres et au réconfort qu'en éprouvent les FF. appartenant à des Obédiences vivant dans des milieux plus ou moins hostiles à nos principes, en butte parfois à des persécutions qui abattent leur courage. Hélas, il est bien difficile de recréer, dans nos Orient respectifs, l'enthousiasme et les sentiments dont on se sent si fortement imprégné; il est presque impossible de les faire revivre dans un rapport ou un compte rendu qui ne peut que résumer les faits et qui, par conséquent, n'est guère susceptible d'émouvoir le lecteur.

Nous pensons qu'il n'est pas inutile de donner, au courant de la plume, un récit des manifestations et réjouissances qui, autour du Convent proprement dit, ont, comme un cadre agréable, fait valoir l'œuvre principale.

La journée du 5 septembre, consacrée aux travaux du Comité Exécutif, se termina par un diner offert par le Grand Orient de Turquie aux membres du dit Comité. Un discours de bienvenue fut prononcé par le T. Ill. G. M. Moustafa Hakki auquel le Fr. Carpentier, président, G. M. du Grand Orient de Belgique, répondit au nom des invités. Les conversations animées se prolongèrent longtemps, créant, par ce premier contact, l'ambiance la plus favorable à la bonne marche du Convent. Dès cet instant, en effet, la glace étant rompue entre les FF. turcs et les autres délégués, une sympathie croissante s'établit de part et d'autre, sympathie qui allait se transformer peu à peu en réelle amitié.

Le lendemain, 6 septembre, en Tenue solennelle et selon le rituel utilisé pour la première fois à Bruxelles en 1930, le Convent s'ouvrait sous la direction provisoire du G. M. Carpentier, président intérimaire du Comité Exécutif, et constituait son bureau en appelant à la présidence le Grand Orient de Turquie. Puis, il désigna ses deux vice-présidents : le Fr. Olivé Balsells de la Grande Loge du Paraguay, et le Fr. Georgalas du Grand Orient de Grèce qui occupèrent les plateaux de I^{er} et II^e Surveillants. Le Grand Chancelier s'installa au pupitre du Secrétaire.

On put se rendre compte, une fois de plus, de l'influence du rituel sur le caractère des discussions. Plus d'interruptions qui détournent du sujet traité, plus de conversations par-

ticulières, plus d'atmosphère viciée par la fumée du tabac mais cette sérénité qui engendre la réflexion et donne plus de force aux idées exprimées. De ce fait, les débats, en ne s'égarant pas au-delà du cadre de l'ordre du jour, conduisent beaucoup plus rapidement aux solutions acceptables; c'est pour cette raison que deux des séances prévues purent être supprimées à la plus grande joie des délégués à qui cette modification d'horaire permit de consacrer plusieurs heures à la visite des trésors d'art que contient l'ancienne capitale de l'empire ottoman. Profitant, à son tour, de cette circonstance, le T. Ill. Fr. Servet Yessari, ancien G. M., qui représenta le Grand Orient de Turquie au Convent de Bruxelles, convia, en famille, quelques-uns d'entre nous dans la maison qu'il habite aux flancs de la colline de Tchamlidja, sur la côte asiatique du Bosphore. Excursion charmante par une matinée ensoleillée dont tous les participants conserveront le plus agréable souvenir. Le Fr. Servet Yessari attendait ses hôtes à Scutari; des automobiles nous emmenèrent à travers la ville, puis, traversant le célèbre cimetière turc dans lequel tout bon musulman désire dormir de son dernier sommeil, nous arrivâmes au sommet de Tchamlidja d'où l'on jouit d'une vue panoramique splendide. Au nord, la mer Noire dont les eaux sombres — qui justifient pleinement cette appellation — se teignent d'un bleu intense en entrant dans le Bosphore pour aller ensuite rejoindre, au sud, la mer de Marmara sur l'horizon de laquelle se détachent nettement les silhouettes des îles des Princes. Vers le sud-ouest s'élevèrent les montagnes de Brousse, puis, à l'est, les immenses plaines de l'Anatolie s'étendent à perte de vue. Un déjeuner intime nous réunit à midi chez notre amphytrion où nous avons pu apprécier l'hospitalité orientale si justement renommée; après quoi nous reprîmes le chemin de Pera pour poursuivre nos travaux un instant suspendus.

Le Sup. Conseil du Rite Ecossais ancien et accepté de Turquie, par un geste de véritable fraternité maçonnique dont il faut le louer et qui peut être donné en exemple, avait invité tous les délégués, sans distinction de grades ou de rites, à prendre part au dîner de gala organisé à leur intention à Pera Palace. Le T. Ill. Fr. Servet Yessari, Souv. Gr. Comm. qui le présidait, souhaita la bienvenue aux hôtes du Sup. Conseil en un discours empreint des plus nobles sentiments maçonniques, faisant appel à l'union toujours plus étroite de tous les Francs-Maçons de l'Univers dans la poursuite de l'idéal de Paix universelle qui est la raison d'être de notre Ordre.

Le vendredi étant jour de repos en pays musulman et l'ordre du jour du Convent ne prévoyant pas de séance, le

Grand Orient de Turquie avait organisé une excursion sur le Bosphore par bateau spécial avec un déjeuner à l'île Prinkipo. Partis du pont de Galata au nombre d'au moins deux cents, nous descendîmes le Bosphore côtoyant de près la rive européenne. Nous contournâmes la pointe du Serai (Topkapou) qui s'avance entre la Corne d'Or et le Bosphore et au-dessus de laquelle les coupes des grandes mosquées semblent reposer sous la garde de leurs minarets dressant dans l'azur, telles des baïonnettes, leurs clochetons pointus. Un court arrêt devant la splendide plage de Floria nous fit assister aux évolutions aquatiques de quelques FF. qui, ayant troqué leurs cordons et leurs tabliers contre un costume de bain dernier modèle, échangeaient avec les hôtes du bateau de gais propos interrompus parfois par de malencontreuses gorgées d'onde amère. Ce fut ensuite le passage devant les îles. Ossia la pointue, qui s'est acquise une si fâcheuse réputation depuis qu'y moururent tragiquement, de faim et de soif, les malheureux chiens de Constantinople encore regrettés de la plus grande partie des habitants dont ils étaient, contrairement à ce que l'on a dit, les amis et fidèles gardiens, puis, enfin, Prinkipo, joyau du groupe, séjour paisible des privilégiés qui peuvent, à leur gré, fuir les chaleurs torrides de l'été, s'en aller respirer l'air pur et rêver, à l'ombre des pins ou des cyprès, devant l'idéale beauté d'une nature à la fois grandiose et souriante. Après le déjeuner, servi à l'hôtel Calypso, nous remontâmes à bord du « Kalamiç » pour côtoyer, cette fois, la rive asiatique aux paysages changeant sans cesse mais toujours pittoresques. Sites agrestes, jardins luxueux, pentes arides ou vallons sauvages, palais de marbre ou vieux « Yalis » de bois, nous firent paraître trop courte cette excursion qui, lorsque nous eûmes viré de bord à l'entrée de la mer Noire, se termina à Galata après avoir contemplé en passant le plaisant spectacle que présentent, le long de la côte européenne, les nombreuses stations d'été baignées par les eaux du Haut Bosphore. Assis aux terrasses des restaurants, dans les jardins des hôtels ou des humbles petits cafés, les habitants de la grande cité turque viennent respirer là, en famille, un air plus léger et jouir de la splendeur du crépuscule.

Notons qu'avant de clore ses travaux, le Convent tint à exprimer son respect et sa considération à la nation turque et à son gouvernement par un télégramme adressé à S. E. Moustafa Kemal, président de la République, qui répondit en termes fort courtois. Il est ainsi démontré que, malgré les attaques dont elle fut récemment l'objet, la Franc-Maçonnerie turque jouit de l'entière confiance et de toute l'estime des autorités.

Nous fûmes encore invités à un dernier diner, offert aux délégués par le Grand Orient de Turquie, au cours duquel les discours, tout en magnifiant les belles journées passées ensemble, laissaient paraître les regrets mutuels d'une séparation dont chacun éprouvait profondément la tristesse.

Il est certain que le Convent d'Istanbul laissera à ceux qui eurent le privilège d'y prendre part, un souvenir inoubliable; nos FF. turcs peuvent être assurés que, tous, nous sommes rentrés dans nos divers Orients heureux d'avoir vécu au milieu d'eux et enchantés d'avoir pu, sous le nouveau régime auquel la Turquie s'est adaptée avec une rapidité et une aisance incroyables, apprécier la grâce exquise, la distinction de nos sœurs qui furent priées de participer aux banquets ainsi qu'à l'excursion du vendredi; le charme de leur présence ajouta encore à notre plaisir.

Enfin, les mains s'étreignirent pour un ultime « au revoir », les délégations se disloquèrent et se séparèrent au gré des itinéraires ou des horaires choisis. D'aucuns, par mer, firent encore quelques escales, soit à Athènes pour saluer nos FF. du Grand Orient de Grèce, soit en Italie où, le cœur serré, ils adressèrent une pensée à nos FF. opprimés et un dernier adieu à notre T. regretté Fr. Torrigiani; d'autres passerent par Belgrade ou Sofia pour revoir nos amis bulgares et yougoslaves ou encore par Budapest où le Fr. Balassa, avisé télégraphiquement, les introduisit sans doute, comme nous le fûmes à l'aller (le soussigné avec les FF. Groussier et Estébe) auprès des FF. hongrois qui, par des visites de ce genre, sont assurés que leur place, vacante hélas, dans les rangs de l'A. M. I., reste toujours au fond de nos cœurs.

Le Grand Chancelier :
John MOSSAZ.

Comité Exécutif de l'A. M. I.

élu par le Convent d'Istanbul pour la période 1932-1934

Le Convent ayant ratifié l'admission des Grandes Loges du Honduras, de Bolivie et de la République Argentine, l'A. M. I. compte aujourd'hui 33 Puissances maçonniques adhérentes. Aux termes des Statuts (art. 12) le nombre des mandats du Comité Exécutif a été porté à 9 délégations ayant voix délibérative.

La Grande Loge Suisse Alpina, membre du Comité depuis la fondation de l'A. M. I., a renoncé, malgré les sollicitations unanimes, au renouvellement de son mandat.

Le Comité Exécutif a été composé comme suit :

Europe :

1. Autriche : Grande Loge de Vienne;
2. Belgique : Grand Orient;
3. Espagne : Grande Loge et Grand Orient;
4. France : Grand Orient et Grande Loge;
5. Grèce : Grand Orient;
6. Turquie : Grand Orient;
7. Yougoslavie : Grande Loge Yougoslavia.

Amérique centrale :

8. Porto Rico : Grande Loge Souveraine.

Amérique du Sud :

9. A désigner ultérieurement.

Les délégations adjointes (art. 12) sont les suivantes :

A la Grande Loge de Vienne est adjointe la Grande Loge de Bulgarie;

Au Grand Orient de Turquie est adjointe la Grande Loge de Pologne;

A la Grande Loge Yougoslavia est adjointe la Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie.

La délégation de l'Amérique du sud comprendra vraisemblablement trois Grandes Loges. C'est là une mesure exceptionnelle, admise par le Convent après délibération sur la proposition présentée en son temps par la Grande Loge du Paraguay et aux termes de laquelle, afin de faciliter la

présence d'un délégué sud-américain aux réunions du Comité Exécutif et d'intéresser directement le plus grand nombre possible de Puissances maçonniques de l'Amérique, ces dernières s'entendraient pour nommer entre elles celle à qui serait confiée la mission de les représenter. Si la disposition adoptée donne d'heureux résultats, le prochain Convent l'introduira, sous la forme convenable, dans les Statuts de l'Association. Les Grandes Loges intéressées ont été invitées à s'entendre avec la Grande Loge du Paraguay pour procéder sans retard à la composition de leur délégation.

Les Grandes Loges de l'Amérique centrale pourront, si elles le désirent, s'entendre avec la Grande Loge de Porto Rico pour faire partie éventuellement de la délégation qui lui a été donnée.

Nous rappelons ici que les délégations mixtes ne disposent que d'une voix; celle-ci appartient à la Puissance maçonnique qui détient le mandat officiel.

LE GRAND CHANCELIER.

N. B. — On remarquera le large éclectisme qui a présidé à la composition du Comité au sein duquel toutes les tendances sont représentées. Si ceux qui ont reproché injustement à l'A. M. I. d'être exclusivement d'essence latine l'ont fait sans parti pris, ils reconnaîtront loyalement que les apparences ont changé et qu'aucun groupe ne cherche à exercer une influence prépondérante dans l'administration de notre Association.

LE GRAND CHANCELIER.

In Memoriam

DOMIZIO TORRIGIANI

Nos FF. italiens, déjà si durement éprouvés, sont en deuil de celui qui fut, pendant la période aiguë de la persécution fasciste, Grand Maître du Grand Orient d'Italie, à Rome, le

T. III. Fr. DOMIZIO TORRIGIANI

passé à l'Or. éternel à la fin du mois d'août dernier. La Franc-Maçonnerie universelle partage leur douleur et s'incline avec eux devant la tombe de ce martyr.

La Fr. Torrigiani dirigea la Franc-Maçonnerie italienne en une période particulièrement douloureuse telle qu'aucun Grand Maître n'en connut jamais de semblable. Persécutions de tous genres, Loges envahies et locaux saccagés, voies de fait, destitutions, emprisonnements, déportations, blessures et meurtres, tels sont, avec l'anéantissement du patrimoine de la famille maçonnique, les tristes épisodes dont il fut le témoin. Vinrent ensuite les persécutions contre sa propre personne. De l'étranger, il rentra à Rome, malgré les risques à courir, afin d'apporter son témoignage au procès Zaniboni dans lequel notre T. regretté Fr. Cappello était impliqué. Torrigiani fut arrêté et déporté dans l'île Lipari, puis transféré, plus tard, dans l'île Ponza, plus malsaine encore. Il y resta cinq ans pendant lesquels il s'acquit le respect et la vénération des autres déportés par sa sérénité et par la dignité de son attitude. Le régime imposé était des plus déprimant. Surveillé par quatre agents qui le suivaient constamment, il ne pouvait sortir de bon matin et devait être rentré avant le couvre-feu; on le privait de toute lecture et personne n'était autorisé à lui adresser la parole. L'île Lipari est, en outre, très exposée aux vents, celle de Ponza, très humide; déjà cardiaque, son mal empira rapidement et il contracta, de plus, une grave ophtalmie. Renvoyé sur le continent pour se faire soigner, il y fut traité de telle manière qu'il demanda lui-même son retour à Ponza.

Ses cinq années de captivité terminées, il rentra dans l'une de ses propriétés en Toscane, vieilli, épuisé et presque aveugle; les malheurs, la perte de sa liberté et l'insalubrité des îles avaient accompli leur œuvre. Toutefois une surveillance étroite ne cessa de s'exercer jusqu'en son domicile, surveillance de courte durée car la mort vint l'en délivrer à la fin du mois d'août 1932.

Disons encore que Torrigiani aurait pu s'évader des îles où on l'avait relégué mais qu'ayant donné aux autorités fascistes sa parole d'honneur de n'en rien faire, il ne consentit jamais à la violer.

Ce fut un homme courageux et loyal; il est mort martyr de sa foi maçonnique et son nom sera gravé dans l'histoire de l'Ordre comme sa mémoire vivra dans nos cœurs.

Toutes les Obédiences de l'A. M. I. prieront leurs Ateliers de tirer une batterie de deuil en l'honneur de ce T. Ill. et T. regretté Fr. qui fut l'un des fondateurs de notre Association.

LE GRAND CHANCELIER.

DEMETRE PAPPOULIAS

Le Grand Orient de Grèce a eu la douleur de perdre son T. Ill. G. M., le T. regretté Fr.

DEMETRE PAPPOULIAS

passé à l'Orient éternel le 13 juillet 1932, à l'âge de 53 ans.

Professeur à l'Université, membre de l'Académie d'Athènes et président de nombreuses œuvres humanitaires, le défunt était un savant dont la renommée s'étendait au-delà des frontières de son pays.

Ses obsèques furent l'expression grandiose de la sympathie et du respect dont l'entourait la population toute entière. Le Conseil des Ministres, la Croix-Rouge, les hôpitaux, l'Université, l'Académie, la Société d'Archéologie et tous les établissements de bienfaisance tinrent à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. La chaîne symbolique, formée par les FF. de l'Or., unissait autour de sa tombe les FF. ministres et hauts dignitaires de l'Etat aux membres les plus modestes de l'Ordre dans un même sentiment de douleur et de vénération.

Si la science, par la perte du professeur Pappoulis, est privée de l'une de ses lumières, le Grand Orient de Grèce perd en lui un chef aimé et vénéré qui avait mis tous ses talents au service de l'Idéal maçonnique.

Que nos FF. grecs trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie dans le deuil qui les a frappés.

LE GRAND CHANCELIER.

DIMITRE MICHAILOFF

La Grande Loge de Bulgarie a eu la douleur de perdre son T. Resp. G. M. adjoint, le T. C. Fr.

DIMITRE MICHAILOFF

passé à l'Or. céleste le 16 mai 1932.

Né en 1872, le défunt était professeur de grec au séminaire de théologie et lecteur à l'Université de Sofia.

Il avait été initié à la Franc-Maçonnerie, le 4 juillet 1916, dans la Loge « Zaria » dont il fut par la suite le Vén. Vénérable de la Loge Zora de 1929 à 1932, il faisait partie du Conseil de la Grande Loge depuis 1929 et en 1931 il fut appelé aux fonctions de II^e G. M. adjoint.

Comme professeur, chef de famille, Franc-Maçon, le Fr. Michailoff jouissait de la considération unanime de ses concitoyens : ce fut un homme de probité et de conscience, d'une haute culture, animé d'un zèle exemplaire envers l'humanité et toujours dévoué à son prochain. Frappé par une main criminelle bien qu'on ne lui connût pas d'ennemis, sa mort a consterné les FF. bulgares qui garderont de lui un inoubliable souvenir.

Nous adressons à la Grande Loge de Bulgarie les sincères condoléances et la sympathie de l'A. M. I.

LE GRAND CHANCELIER.

Elections des Grands Officiers

au sein des Grandes Loges adhérentes

1° Grande Loge du Paraguay :

Exercice 1931-1935.

Ser. Gr. Maître	T. Ill. Fr. Francisco J. Olivé Balsells.
Vice G. M.	» » Ernesto George Kent.

Exercice 1932-1933.

I ^{er} G. Surv.	T. Ill. Fr. Salvador Lacognata.
II ^e G. Surv.	» » Camilo Verruno.
G. Secrét. Gén.	» » Alfonso Sá.
G. Trésorier	» » Juan Venzano.
G. Orateur	» » Dr. Julio César Airaldi.

2° Grand Orient de Grèce :

G. Maître	T. Ill. Fr. Dr. Philotas Pappageorges.
G. M. adj.	» » Panos Hadjipanos.
I ^{er} G. Surv.	» » Christos Ladas.
II ^e G. Surv.	» » Dr. Constantin Perakis.
G. Secrét. gén.	» » Basile Krimpas.
G. Trésorier	» » Andreas Papadimitriou.
G. Orateur	» » Denis Diacos.

3° Grande Loge de Luxembourg :

G. Maître	T. Ill. Fr. A. Daubenfeld.
G. M. adj.	» » J. Tockert.
I ^{er} G. Surv.	» » J. Weber.
II ^e G. Surv.	» » L. Schmeltzer.
G. Secrétaire	» » L. Schellich.

4° Grand Orient du Brésil :

G. Maître	T. Ill. Fr. Dr. Octavio Kelly.
G. M. adj.	(vacant).
I ^{er} G. Surv.	» » Dr. Alexandre Brasil de Araujo.
II ^e G. Surv.	» » Major Ezequiel Medeiros.
G. Secrét. gén.	» » Dr. Humberto Chaves.
G. Secrét. gén. adj.	» » Dr. Romeu Gibson.
G. Trésorier gén.	» » Dr. Carlos Castrioto Pinheiro.
G. Orateur	» » Prof. Dr. Mario Bulhao.

5° Grande Loge de la République Argentine :
(Anciennement Grand Orient.)

G. Maître	T. Ill. Fr. Fabián Onsari.
Pro G. M.	» » Tomás Bravo.
I ^{er} G. Surv.	» » Hiram G. Calogero.
II ^e Gr. Surv.	» » C. Chevalier Boutell.
G. Secrét. de l'Intérieur	» » Ricardo Carrasco.
G. Secrét. des Re- lations extérieures	» » Luis San Luis.
G. Orateur	» » P. Sanchez Granel.

Avis de la Chancellerie

I. — *Bulletin*. — Un grand nombre de nos abonnés n'ont pas encore acquitté le montant de leur abonnement pour 1932. S'ils voulaient bien prendre notre appel en considération et nous faire parvenir la somme de 4 francs suisses, dans le plus bref délai, ils nous éviteraient la peine d'une réclamation individuelle et nous feraient bénéficier d'une économie appréciable de temps et d'argent. Nous comptons sur leur bonne volonté pour nous aider dans notre tâche déjà fort compliquée.

II. — *Annuaire*. — L'édition de 1932 de l'Annuaire de la Franc-Maçonnerie universelle n'est pas épuisée. Nous rappelons que cet ouvrage, qui ne paraît que tous les deux ans, ne sera pas réimprimé en 1933. Il est considéré par les Francs-Maçons compétents comme l'œuvre la plus complète et la plus pratique de ce genre aussi ne saurions-nous assez en recommander l'achat à tous les Vén. et Secrétaires de Loges ainsi qu'à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont besoin de connaître des adresses de Loges ou de Grandes Loges dans n'importe quel pays du monde. (Prix : 5 francs suisses à la Chancellerie sur justification des titres maçonniques des souscripteurs.)

III. — *Publicité*. — C'est lorsque les affaires se ralentissent que la publicité devient le plus nécessaire, aussi nous attirons l'attention de nos FF. commerçants, industriels, hôteliers, etc. sur l'efficacité des annonces faites dans notre « Bulletin ». Expédié dans les pays de l'ancien et du nouveau monde, il compte parmi ses abonnés un grand nombre de

Loges dont les membres en sont les lecteurs assidus; sa diffusion est ainsi très grande.

Voici le tarif de ces annonces :

Par insertion :

1/8 de page	10.—	frs. suisses.
1/4 de page	20.—	» »
1/2 page	40.—	» »
1 page	80.—	» »

Pour deux ou trois insertions, réduction de 20 %.

Pour quatre insertions, réduction de 25 %.

Si le nombre des annonces le permet, une réduction de prix sera faite sur le tarif ci-dessus.

IV. — *Compte rendu des Convents de l'A. M. I.* — Le compte rendu *in extenso* du Convent de 1932, à Istanbul, sera mis en vente prochainement. Les Grandes Loges ou les FF. qui enverront leur souscription avant le 1^{er} février 1933 pourront l'obtenir au prix de 1,50 fr. suisse; passé cette date, il sera vendu 2.— frs. suisses.

Les comptes rendus des précédents Convents sont également en vente à la Chancellerie (voir aux annonces, dernière page).

V. — *Adresses à retenir.* — Siège et bureaux de la Chancellerie : 61bis, rue de Lyon, Genève.

Adresse pour la correspondance : Case postale : Stand 138, Genève.

Adresse télégraphique : Amitente, Genève.

Chèques postaux : N° 1.3510.

Nous prions les Loges ou les FF. qui nous couvrent de leurs abonnements ou souscriptions de publications, de bien vouloir rappeler le nom exact sous lequel la commande a été effectuée. Il arrive fréquemment qu'un trésorier nous envoie un mandat-postal à son nom alors que la commande a été faite sous celui de la Loge ou du Vénérable. Cela donne lieu à des confusions et complique inutilement notre travail.

REVUE MAÇONNIQUE

Les informations qui paraissent sous cette rubrique n'ont d'autre but que de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.

L'A. M. I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles.

LETTRE OUVERTE AU T. III. FR. BERNHARD BEYER, G. M. ADJOINT DE LA GRANDE LOGE ZUR SONNE DE BAYREUTH

T. III. Fr.,

Dans une brochure ⁽¹⁾ que vous avez publiée récemment sous le titre : « Brennende Tagesfragen » vous citez des fragments d'un article paru dans le « Bulletin » de l'A. M. I. (N° 36, pp. 28 et suivantes) sous la signature de K. Sandre et vous les faites suivre de critiques véhémentes, formulées en termes tels qu'une mise au point me paraît indispensable.

La publication de cet article remonte au début de l'année dernière; depuis lors, le « Bulletin » (N°s 39 et 40) a inséré deux autres articles sur « Le Double Aspect de la Franc-Maçonnerie allemande » qui, par l'abondance de leurs références bibliographiques, difficiles à mettre en doute, auraient dû vous faire réfléchir avant d'accuser l'auteur — et en quels termes ! — d'ignorer le sujet qu'il a traité. Vous les avez lus mais vous vous bornez à en énoncer le titre en déclarant « qu'ils sont d'un niveau aussi bas que le précédent ».

Persuadé que K. Sandre ne laissera pas sans réponse votre violent réquisitoire, je tiens le « Bulletin » à sa disposition, comme je l'ai fait pour vous lors de son premier article. Le but de cette lettre n'est donc pas de prendre sa défense mais de relever certains passages de votre brochure où, d'une manière assez peu courtoise, vous me mettez en cause en confondant, par surcroît, mes titres de Grand Chancelier, de rédacteur en chef du « Bulletin » et de franc-maçon suisse entre lesquels il convient cependant de faire une distinction.

N'étant animé d'aucune haine, ni d'aucun sentiment d'hostilité, il ne me sera pas difficile d'éviter les expressions désobligeantes, incompatibles avec le respect et les égards

(1) Tirage à part des Mitteilungen de la G. L. Zur Sonne (N° 1. — IX^e année, 1932-33).

que les Francs-Maçons doivent observer dans leurs rapports.

A propos de la publication de cet article sur « La Situation actuelle de la Franc-Maçonnerie allemande », vous prétendez qu'... « on aurait pu, pour le moins, s'attendre à ce qu'il (le Grand Chancelier de l'A. M. I.) reconnaisse la haine « profonde que recèlent toutes ces phrases et que pour de « simples raisons de propreté, il refuse d'insérer ce pamphlet « dans son organe. »

Que vous ne partagiez pas la manière de voir de K. Sandre, cela se conçoit fort bien, mais que vous vous exprimiez de la sorte parce que le rédacteur du « Bulletin » a laissé paraître un article qui n'a pas l'heur de vous plaire, c'est aller un peu fort, mon T. III. Fr. ! Je suis convaincu que si, nos rôles étant renversés, j'avais émis semblable réflexion, vous l'auriez, comme moi, trouvée très déplacée. Vous êtes-vous demandé, en écrivant ces lignes, quel effet elles allaient produire sur le rédacteur de ce grand magazine maçonnique américain qui, de son propre mouvement, a traduit et reproduit le dit article et qui, après la polémique à laquelle il a donné lieu dans ses colonnes entre deux Francs-Maçons d'Amérique (dont l'un est votre compatriote) a commis l'imprudence de reproduire également les deux autres — selon vous — « d'un niveau aussi bas que le précédent ». A ses côtés, je me trouve, vous le voyez, en assez bonne compagnie pour recevoir vos reproches et en apprécier le fondement.

J'aurais pu, il est vrai, comme rédacteur en chef, refuser l'article incriminé, ce que je n'aurais certes pas manqué de faire si, contrairement à votre jugement, je ne l'avais pas considéré comme un exposé objectif, exempt de toute intention malveillante, de la situation telle qu'elle apparaît à quiconque a pris la peine de lire les « Mitteilungen » des Grandes Loges ainsi que les nombreux journaux maçonniques allemands et n'est pas mêlé directement aux conflits qui divisent la Franc-Maçonnerie de votre pays.

Le « Bulletin » de l'A. M. I. se compose de deux parties. La première traite de tout ce qui se rapporte à l'activité de l'Association : Convents, Comité Exécutif, Chancellerie, etc.; c'est la partie dite « officielle » qui, seule, engage la responsabilité de l'A. M. I., c'est-à-dire son Comité Exécutif et son Grand Chancelier. L'autre partie dite « Revue Maçonnique », n'est qu'un organe d'informations maçonniques générales; les chroniques, études, nouvelles, etc., qu'on y peut lire n'engagent que leurs auteurs, l'A. M. I., ainsi que l'indique l'entrefilet placé au-dessus du titre, n'assume aucune part de responsabilité dans leur publication. En ce qui concerne cette rubrique, mon rôle — qu'il ne faut pas confondre avec celui de Grand Chancelier de l'A. M. I. — est, à la fois, celui

d'un administrateur et d'un chef de rédaction, cela veut dire que je l'exerce en toute indépendance et que je prends, personnellement, l'entière responsabilité de l'insertion des articles de K. Sandre que je n'avais, je le répète, aucune raison de refuser. En outre, le « Bulletin » de l'A. M. I. n'a pas de dogme politique, religieux ou maçonnique à proclamer ou à défendre; il ne subit la contrainte d'aucune vérité officielle, ni d'aucune raison d'Etat. Voué, comme il est dit sur sa couverture, « à la Franc-Maçonnerie universelle », il observe un large éclectisme et réserve le même accueil à tous ses collaborateurs quelles que soient leurs opinions si celles-ci paraissent loyales, sincères, et si elles ne contiennent rien de contraire aux principes de tolérance et de fraternité qui sont le fondement de notre Ordre.

Je persiste à ne pas voir dans l'article de K. Sandre les mauvais sentiments qui vous font dire qu'« un Fr. de la Suisse romande, et par-dessus le marché, un Chancelier de l'A. M. I., devrait tout de même avoir une connaissance suffisante des affaires maçonniques de l'Allemagne pour s'apercevoir du caractère haineux de semblables paroles ».

Je ne saisis pas très bien ce que ma nationalité a à faire en cette circonstance. Un Franc-Maçon n'aurait-il pas le droit, de quelque pays qu'il soit, d'avoir une opinion personnelle et de se la faire lui-même ? Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire à ce qu'un Fr. étranger, observant la crise que traverse actuellement la Franc-Maçonnerie allemande et en recherchant impartialement l'origine, à l'écart des influences de partis, aboutisse à des conclusions qui ne soient pas conformes à votre manière de voir ?

Je possède moi-même une grande partie des documents officiels cités par K. Sandre dans ses articles sur le « Double Aspect de la Franc-Maçonnerie allemande » : je n'ai donc pas péché par ignorance des choses maçonniques de ce pays lorsque j'ai accepté d'insérer son article dans le « Bulletin ». Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de remettre sous les yeux de mes lecteurs les documents, références et extraits des « Mitteilungen » de plusieurs Grandes Loges allemandes, mentionnés dans les N^{os} 39 et 40 du « Bulletin », se rapportant à des actes, décisions et déclarations que, dans votre visible irritation, vous paraissez avoir oubliés.

En relisant votre brochure, je constate qu'à plusieurs reprises vous avez dénaturé le sens de l'article incriminé en faisant attribuer par K. Sandre à la Grande Loge Zur Sonne des griefs formulés, en réalité, contre la Franc-Maçonnerie allemande en général; vous jouez ainsi sur les mots et vos lecteurs peuvent d'autant plus facilement s'y tromper qu'ils n'ont pas sous les yeux le texte complet de cet article.

Je ne citerai qu'un seul exemple de cette méthode de discussion dont vous faites fréquemment emploi :

A propos d'un passage où K. Sandre relève que : « *la Franc-Maçonnerie allemande* ne veut plus avoir affaire avec la Franc-Maçonnerie étrangère et surtout avec celle des pays ennemis... » vous dites que « c'est encore une contre-vérité » puis vous ajoutez : « Quand donc la Grande Loge Zur Sonne a-t-elle déclaré ne pas vouloir de relations avec la Franc-Maçonnerie non allemande ? L'affirmation de K. S. est si fantastique que le Chancelier d'une association maçonnique internationale eût dû contrôler son bien-fondé. »

Cette déclaration a été faite — et à répétitions — par les autorités des diverses Grandes Loges allemandes; vous les retrouverez aisément dans maints documents officiels émanant des Grandes Loges humanitaires qui, généralisant comme K. Sandre, parlent, elles aussi, au nom de la Franc-Maçonnerie allemande sans faire de réserves en faveur de votre Grande Loge et, à ce sujet, cette dernière n'a pas cru devoir protester. Je tiens à votre disposition les lettres de six de ces Grandes Loges d'Allemagne qui disent noir sur blanc qu'« elles n'ont rien à faire avec la Franc-Maçonnerie internationale et qu'elles ne veulent rien avoir de commun avec elle. Il est même curieux de constater que ces six lettres sont rédigées exactement dans les mêmes termes. Je reconnais volontiers que la Grande Loge Zur Sonne n'est pas du nombre mais même si sur les 60.000 Maçons que comptent les neuf anciennes Grandes Loges les 4.000 membres de la Grande Loge Zur Sonne étaient tous partisans de l'universalité maçonnique, K. S. aurait pu, pour mieux exercer la malveillance que vous lui attribuez, fournir ces chiffres éloquentes à l'appui de sa thèse en faisant remarquer au surplus que la Grande Loge de Bayreuth, n'ayant fait aucune déclaration contraire, il n'est pas certain qu'elle ne soit pas dans les mêmes sentiments que ses sœurs.

Je pourrais rappeler l'interdiction — qui n'a pas encore été rapportée — faite à vos membres de s'affilier à la Ligue internationale des Francs-Maçons, certain livre bleu publié par l'un de vos Ateliers et l'étude fort intéressante qui parut en octobre 1931 (pp. 50-62) dans les « *Mitteilungen* » de votre Grande Loge. Mais pourquoi m'évertuerais-je à prouver que K. Sandre, en généralisant, ne faisait pas d'entorse à la vérité ? Il n'y a pas une seule allusion à votre Grande Loge dans ce premier article et voilà que, pour la désolidariser en quelque sorte d'avec les autres, vous vous efforcez de démontrer qu'elle n'a pas encouru les mêmes reproches. Il ne vous reste plus dès lors qu'à réprover ouvertement leur attitude.

Voyons maintenant la question de la personnalité de l'auteur qui semble vous préoccuper plus encore que ses opinions et sur laquelle vous vous livrez, avec une imagination débordante, à des suppositions aussi variées qu'inexactes.

Il est d'usage constant, au moins dans la presse honnête, que le droit de réplique soit accordé à toute personne ou institution qui se croit lésée par un article mais il est aussi de tradition que l'organe dans lequel l'article a paru ne soit pas tenu de donner des renseignements sur son auteur. Or, si je n'ai pas cru devoir satisfaire à votre demande concernant K. Sandre, je vous ai spontanément offert de publier les rectifications que vous pouviez éventuellement avoir à présenter. Est-il nécessaire de savoir l'adresse, l'âge (et de posséder peut-être la photographie) d'un écrivain aux idées desquels on désire opposer les siennes ? Non, n'est-ce pas ? Vous aviez donc bien, comme je le pensais, une autre raison d'insister, raison que vous révélez, en partie, dans un passage de votre brochure et qui me prouve que j'ai été bien inspiré en ne donnant pas suite à une demande que je jugeais déplacée. Vous dites, en effet, quelque part : « Quel dommage que cet homme (K. Sandre), pourvu de son magnifique pseudonyme, ne puisse être nommé Grand Historien de la Franc-Maçonnerie allemande ! Mais la Rédaction du « Bulletin » garde le secret avec une telle prudence que nous ne pouvons le saisir », puis, quelques pages plus loin : « Cassandre (*sic*) ne peut avoir que deux raisons de prendre l'anonymat : Ou bien il est encore membre d'une Loge régulière de l'Allemagne et il a peur d'une instruction pénale... etc. ».

Je n'ai pas à vous dire si K. Sandre est un pseudonyme et je ne vous le dirai point mais j'enregistre votre déclaration qui confirme en tous points ce qu'il affirme lui-même dans son article quand il écrit que « les orateurs sont choisis avec circonspection et ceux qui, parfois, ont des velléités d'indépendance sont nettement écartés », puis encore : « que certains FF. ont été forts malmenés parce qu'ils ont cru pouvoir se permettre de renseigner leur Loge sur des faits intéressants de l'activité maçonnique dans d'autres pays... »

Peut-être l'instruction pénale donne-t-elle lieu à d'autres sanctions que l'éloignement ? En tout cas, ils sont nombreux, très nombreux, Fr. Beyer, les Francs-Maçons allemands des anciennes Grandes Loges qui, par crainte de ces sanctions, ont l'air de se soumettre. Les traitez-vous d'hypocrites, vous qui n'hésitez pas sur le choix des épithètes ? Moi, je les excuse parce que je comprends maintenant ce qu'ils risquent en exprimant leur opinion. Ils ne sont même pas certains, en ayant recours à un organe indépendant, de n'avoir point à comparaître devant ce tribunal en l'impartialité duquel ils

n'ont qu'une confiance limitée. D'aucuns ont pu se libérer de cette contrainte, d'autres, hélas, sont obligés de la subir ou de se tenir à l'écart des travaux de leur Loge jusqu'au jour où le véritable esprit de la Franc-Maçonnerie reflleurira dans les Temples. Ce jour-là — qu'ils appellent de toute leur âme — vous reconnaîtrez qu'en ouvrant les pages du « Bulletin » aux articles que vous me reprochez de n'avoir pas écartés, je suis resté fidèle aux enseignements maçonniques et aux principes fondamentaux de notre Ordre. La Chaîne maçonnique, ce symbole admirable de la Fraternité universelle, se formera en dépit des obstacles. Les Francs-Maçons de tous les pays y entreront malgré les interdictions et les anathèmes lancés par leurs Grandes Loges car il n'est pas indispensable, il n'est même pas désirable, que tous les anneaux soient du même métal et sur le même modèle. Cette chaîne qui doit nous unir pour nous rendre plus forts n'a rien de commun avec celle qui rive le prisonnier à son cachot ou l'esclave à son banc de galère.

Recevez, T. Ill. Fr., l'expression de mes sentiments fraternels.
J. MOSSAZ.

UN FOYER CENTRAL D'ÉTUDE MAÇONNIQUE

Depuis les temps les plus reculés, l'être humain a désiré posséder la connaissance. C'est déjà à cause de cela qu'Adam et Eve furent chassés du Jardin d'Eden et ce désir, feu follet illusoire, n'a cessé d'être l'objet de la plus ardente convoitise des hommes.

L'instruction maçonnique a grandement progressé au cours de ces dernières années et l'on s'est demandé comment procéder afin de répandre le plus efficacement les connaissances acquises parmi la masse des Francs-Maçons. C'est pourquoi la Société des Philalèthes, groupant une quarantaine d'écrivains et d'éditeurs maçonniques éminents, a institué dans son administration un Département de l'Education qui a élaboré des plans pour la concentration des efforts destinés à l'étude maçonnique. Son but est surtout de créer un centre d'informations et de diffusion des connaissances acquises; son rôle est de servir les Maçons individuels aussi bien que les groupements maçonniques.

On a coutume d'appeler « Study Club » (Club d'étude) les groupements fondés en vue de l'instruction maçonnique mais il serait désirable que ces groupements coopèrent avec la Société internationale des Philalèthes et prennent, dans leur ensemble, le nom de « Table Ronde ».

Tous les Francs-Maçons ont entendu parler du Roi Arthur et de ses Chevaliers de la Table Ronde. Or, autour d'une table semblable, il n'est pas de rang supérieur, ni de préséance, chacun y occupe sa place au même titre que son voisin. La Table Ronde marque donc l'égalité entre ceux qui viennent s'y asseoir pour travailler à un but commun. De plus, le cercle est le symbole ancien de la Dèité, il représente le G. A. de l'U., la cause première omnipotente qui n'a ni commencement, ni fin. C'est l'harmonie et la perfection. En nous groupant, nous Maçons, sous ce vocable, nous ferons encore du symbolisme maçonnique par la signification ésotérique attachée à ces mots.

Les clubs d'étude maçonnique, en s'affiliant à la Table Ronde des Philalèthes, bénéficieront de toutes les informations recueillies par ses 40 Compagnons et par ses nombreux correspondants répandus dans tous les pays, recrutés parmi les FF. les plus connus et les plus instruits du monde entier. Les renseignements de première main sur la Franc-Maçonnerie mondiale, les nouvelles les plus récentes, les écrits maçonniques de tout genre qui parviendront au Département de l'Education seront mis à la disposition des Clubs d'étude, des Francs-Maçons, de tous ceux enfin qui voudront boire à la fontaine de la connaissance maçonnique.

Le prix d'entrée pour un club d'étude qui désirerait s'affilier à la Table Ronde des Philalèthes sera de 5 dollars, plus une contribution annuelle de 5 dollars pour le nombre total des membres. Ces prestations donneront droit à tous les renseignements fournis par le Département (y compris les frais de port), c'est-à-dire aux informations provenant des clubs, à la documentation bibliographique, livres, journaux, etc.

La Société des Philalèthes ne cherche en présentant ce plan qu'à apporter son aide à ceux qui veulent plus de lumière, à réduire les charges financières assumées par les Grandes Loges et à aider les diverses organisations d'instruction maçonnique sans en tirer, elle-même, aucun profit matériel.

Toute information complémentaire sur ce programme peut être obtenue en écrivant au Fr. John Black Vrooman, Directeur de l'Education, International Philalèthes Society, P. O. Box 2075, Wichita, Kansas, U. S. A. Ce Département fait partie de la Société des Philalèthes dont le Fr. Cyrus Field Willard est l'actif Secrétaire Exécutif et qui cherche à établir une union spirituelle plus étroite dans les rangs de la Franc-Maçonnerie universelle.

JOHN BLACK VROOMAN,
Director of Education,
International Philalèthes Society.

FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

par le Fr. Alfred H. Moorhouse,
President Philalethes Society.

L'article que nous publions ci-dessous est reproduit du « Masonic Craftsman » de Boston, dont le Fr. Alfred H. Moorhouse est l'éditeur. Nous sommes heureux de constater, bien que nous regrettions que le rôle de l'A. M. I. ne soit pas plus connu aux Etats-Unis, que l'idée de l'auteur est en parfaite concordance avec l'œuvre de notre Association. Puissent les efforts du Fr. Moorhouse et des nombreux Francs-Maçons américains qui partagent son point de vue, engager les Grandes Loges des Etats-Unis à collaborer avec l'A. M. I. à cette entente universelle si nécessaire dans les temps actuels. (Réd.)

L'un des principes fondamentaux de la Franc-Maçonnerie telle qu'elle est comprise et pratiquée aux Etats-Unis d'Amérique — dont les traditions ont été largement tirées de la Grande Loge Unie d'Angleterre — est celui de l'égalité universelle, plaçant tous ses adeptes sur le même niveau.

Ce point étant donné, il est de toute importance qu'un sérieux effort soit fait pour établir, par des moyens légitimes, une parenté étroite entre les Francs-Maçons de toutes les nations sans distinction de couleur ou de croyances en vue de réaliser la fraternité entre les hommes par la suppression des barrières nationales artificielles et d'en cimenter les liens, présentement relâchés mais non moins existants, d'un intérêt vital pour la race humaine.

Une série de principes ou doctrines fondamentales, bien reconnus et clairement compris, sur lesquels toute la Franc-Maçonnerie travaillerait, marquerait un point de départ commun, facile à adopter.

Il manque actuellement à la Franc-Maçonnerie une vision d'entente internationale. Cela est dû principalement aux difficultés de la distance et à une compréhension incomplète des Constitutions primitives provenant de la différence des langues et des diverses nuances qu'elles expriment.

Rien ne pourrait donner de meilleur résultat pour le bien universel de l'Ordre que l'élagage de toutes les interpolations étrangères à l'essence de la loi maçonnique et l'établissement, en termes simples, de ses objectifs élémentaires.

Il est difficile de réunir les esprits universels pour traiter de cette question. Des réunions occasionnelles de plénipotentiaires, favorables à la grande fraternité, ont été jusqu'ici trop mêlés à des divertissements qui, quelque agréables et désirables qu'ils puissent être, ont pour effet d'entraî-

ner les participants dans une voie qui n'atteint pas les résultats précis auxquels elles devraient aboutir.

Un parlement international de Francs-Maçons, ayant des sessions périodiques et un programme défini, pourrait être constitué en vue de trancher les différends qui surgissent de temps en temps dans certains pays ou au sein de la Fraternité en général.

Bien que, dans un tel domaine, les difficultés ne soient pas faciles à vaincre, elles ne sont pas insurmontables. Avec la bonne foi et l'aide puissante des Grandes Loges, il serait possible à des esprits avertis — et ils sont nombreux dans l'Ordre — de coordonner les différentes conceptions d'une jurisprudence maçonnique et de fonder en un système unifié toute la pensée de la Franc-Maçonnerie mondiale.

Une Franc-Maçonnerie qui présenterait un front unique et qui, avec l'autorité que lui conférerait un corps international constitué, énoncerait clairement ses principes altruistes, serait mieux appréciée du monde profane. Bien des questions qui entravent et annihilent même son action seraient élucidées.

L'essence de la Fraternité universelle repose sur ce plan élémentaire d'union; les obstacles résident dans la manière de le réaliser, il est vrai, mais il n'est pas d'œuvre importante qui s'accomplisse sans difficultés. Il y a certainement parmi nous des hommes capables d'entreprendre et de diriger l'organisation d'une Cour Maçonnique Suprême. C'est une œuvre désirable, d'une haute signification, qui donnerait du crédit à l'Ordre, aurait une valeur inestimable pour l'humanité et qui justifierait tous les efforts faits en vue de sa réalisation.

Certes, l'auteur de ces lignes n'entrevoit pas l'établissement d'une hiérarchie semblable à celle de Rome, il faudrait, au contraire, que cette organisation ne lui ressemblât en aucune façon. Chacun de ses actes serait caractérisé par une large tolérance plutôt que par l'étroitesse de vue d'un patriotisme déformé et déformateur, et surtout par un point de vue international capable de redresser avec impartialité et souplesse ce qui, dans un pays ou un autre, fléchit par suite de circonstances critiques momentanées.

Ce projet peut paraître utopique à quelques-uns; il se peut qu'ils aient raison mais c'est par les rêves et les visions que le progrès a été réalisé à travers les âges et rien n'est plus exact que cette parole biblique : « Là où il n'y a pas d'idéal, le peuple périt », qui pourrait être complétée par une devise nous servant de ligne de conduite : Il n'est pas nécessaire que nous pensions tous de la même manière, il est nécessaire que nous pensions tous. Par la pensée et l'application

éclairée des lois de la Divine Providence, l'obscurité présente, de même que la mésintelligence de l'Ordre et de son rôle, pourraient disparaître pour faire place à une réalisation plus complète des buts de la Fraternité.

Présenter ce projet, c'est s'attirer un déluge de critiques mais si on l'aborde avec un esprit libre, dégagé des préjugés étroits du nationalisme, on peut se rendre compte qu'il est parfaitement exécutable. Créer l'harmonie au sein d'une si vaste agrégation d'hommes, mus par un même sentiment de fraternité universelle, serait un bel exemple, d'une portée inestimable, à donner au monde. Pourquoi ne l'accomplirait-on pas ?

Petites Nouvelles

Allemagne. — La Grande Loge Symbolique d'Allemagne a admis dans son sein une nouvelle Loge sous le nom de « Landmark », à l'Or, de Breslau. Les fondateurs de cet Atelier sont sortis du Système Eclectique de Francfort.

Un autre Atelier est en formation à Rostock où un cercle maçonnique est déjà en activité. On annonce encore que les travaux préparatoires pour la fondation d'une Loge à Francfort sont terminés et que la réunion de la Loge de Bonn (Grande Loge de Bayreuth) à la Grande Loge Symbolique est, en principe, chose conclue, ce qui portera, d'ici à la fin de l'année, à 29 le nombre des Ateliers de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne.

Angleterre. — Le 31 octobre prochain se tiendra à Londres, sous les auspices de l'« American Lodge », une réunion commune des Loges étrangères qui appartiennent à la Grande Loge Unie d'Angleterre. Cette assemblée n'avait plus eu lieu depuis 1914 et l'on prévoit une forte participation de FF.

On sait que la Grande Loge Unie d'Angleterre compte sous son Obédience 6 Loges dont les membres sont de nationalité étrangère : Die Pilger et Deutschland (Allemagne), La France et l'Entente Cordiale (France), America (U. S. A.) et Helvetica (Suisse). — (Freemason.)

Argentine. — La Franc-Maçonnerie argentine a modifié sa Constitution datant de 1856 qui, sous le titre de Grand Orient, plaçait sous la même autorité les 33 grades du Rite Ecossais ancien et accepté. Depuis le mois de juin de cette année, la Grande Loge du Rite Ecossais ancien et accepté

(Grande Loge de la République Argentine) est absolument autonome et exerce, seule, sa juridiction sur les 3 grades symboliques. Les élections des Grands Dignitaires de cette Grande Loge, membre de l'A. M. I., ont eu lieu le 25 juin; on en trouvera la liste dans la partie officielle du présent « Bulletin ».

Autriche. — Le 29^e Congrès international de la Paix a eu lieu à Vienne les 4-9 septembre dernier. La Grande Loge de Vienne et la Grande Loge Symbolique d'Allemagne y étaient représentées.

Les sujets suivants figuraient à l'ordre du jour :

La Conférence du Désarmement à Genève : Fr. L. Le Foyer (Paris) et Prof. Quidde (Munich).

Désarmement moral : Prof. Dr. Adolf Keller (Genève), Madame Avril de Sainte-Croix (Paris) et Mrs. Puffer Morgan (Washington);

La Crise économique : Fr. La Fontaine (Bruxelles);

La Revision des Traités de Paix suivant l'article 19 du Pacte des Nations : Prof. G. Scelle (Genève) et H. Wehberg (Genève).

Bulgarie. — Répondant à l'appel du Grand Chancelier de l'Association Maçonnerie Internationale afin de célébrer le bi-centenaire du grand citoyen et Franc-Maçon G. Washington, la Grande Loge de Bulgarie a réuni, à Sofia, en un service solennel, des représentants de toutes les Loges provinciales. Le Fr. Henry W. Shoemaker, ministre américain, prit part à cette cérémonie et remercia les Maçons bulgares de l'honneur fait à la mémoire de son illustre compatriote.

La Grande Loge de Bulgarie a décidé de publier le compte rendu de cette manifestation pour le mettre en vente dans le public à un prix modique, l'argent ainsi récolté devant servir à des buts charitables.

Egypte. — Nous apprenons que les deux tronçons de la Franc-Maçonnerie de ce pays, connus tous deux sous le même nom de Grande Loge Nationale d'Egypte, et résultant de la scission survenue en 1922, viennent de fusionner. Nous ne connaissons pas encore officiellement les conditions dans lesquelles cette fusion s'est effectuée, mais nous espérons qu'elle sera durable et mettra fin à un schisme qui date de 10 ans et qui a porté un grave préjudice à l'Ordre dans ce pays.

Un troisième groupement s'est constitué récemment sous le titre de Grand Orient d'Egypte, mais son existence, du fait de la fusion, nous paraît devoir être éphémère. Nous aurons probablement à revenir, dans notre prochain numéro, sur l'ensemble de la question égyptienne.

France. — Monseigneur Jouin, qui fonda la Revue internationale des Sociétés secrètes, est mort à Paris à l'âge de 88 ans. Ce fut un adversaire acharné de la Franc-Maçonnerie; il conduisit la bataille contre notre Ordre avec une extrême violence, sinon avec beaucoup de scrupules. Peut-être, à cause de son grand âge, n'avait-il fait que prêter son nom et son titre à la Revue des Sociétés secrètes — c'était déjà bien imprudent — car nous avons de la peine à croire qu'il se soit chargé la conscience de tous les mensonges publiés sous sa signature. Après tout, il est possible qu'il ne crût pas lui-même au jugement éternel, en tout cas, comme ministre du Christ, il ne pratiqua guère les enseignements du Maître !

Palestine. — Les 7 Loges de Palestine placées jusqu'ici sous la juridiction de la Grande Loge Nationale d'Égypte, viennent de s'ériger en Obédience autonome sous le nom de Grande Loge Nationale de Palestine. Il existe dans ce pays 13 autres Loges dont 3 appartiennent à la Grande Loge Unie d'Angleterre, 8 à la Grande Loge d'Écosse, 1 au Grand Orient de France et 1 à la Grande Loge Symbolique d'Allemagne. Ces 13 Ateliers n'ont pas adhéré à la nouvelle formation qui semble ne pas devoir être reconnue par la Franc-Maçonnerie anglaise. Par contre, le T. Ill. Fr. Ossian Lang lui aurait — dit-on — assuré l'appui de la Grande Loge de New-York.

Il serait prudent d'attendre, avant d'engager des relations avec cette nouvelle Puissance maçonnique, de connaître les conditions particulières dans lesquelles elle a été fondée.

Pologne. — Le gouvernement polonais a lancé, à l'occasion du Jubilé de Washington, un timbre-poste portant les effigies de G. Washington et de ses deux compagnons de lutte polonais : Kosciusko et Pulaski. Tous trois appartenaient à la Franc-Maçonnerie.

Suisse. — Nous avons appris avec regret le passage à l'Or. céleste du T. C. Fr. Sigismond Neuman, décédé à Zurich, fort connu dans les milieux maçonniques de divers pays et au sein de la L. I. F. Le défunt était membre du Conseil fédéral de la Grande Loge de France et s'était dévoué, corps et âme, à la réalisation de l'Universalité maçonnique. La chaîne fraternelle perd en lui un de ses plus ardents forgerons.

Turquie. — Durant les journées qui ont réuni les Obédiences maçonniques, membres de l'A. M. I., à Istanbul pour le Convent de septembre dernier, les journaux de la ville ont donné de nombreuses informations sur la Franc-Maçonnerie turque et internationale. Ces informations très objectives et bienveillantes ont produit sur la population une impression très favorable.

Le journal « Cumhuryet », en particulier, a publié plusieurs portraits ainsi que des groupes de délégués d'Obédiences étrangères. Le Comité Exécutif, muni de ses décors maçonniques, figure également dans cette collection.

L. I. F. — Le Conseil administratif de la Ligue internationale des Francs-Maçons s'est réuni à Bâle, les 27-28 septembre, sous la présidence du T. C. Fr. Dr. F. Uhlmann. Cette séance plénière du Conseil a remplacé le Congrès qui devait avoir lieu à Berlin et qui fut renvoyé.

Ont été nommés membres d'honneur de la L. I. F. les TT. Ill. FF. L. Maréchal, G. M. de la Grande Loge de France; F. Estèbe, ancien président, et A. Groussier, président actuel du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France.

Il a été décidé que la vignette du timbre des cotisations de 1933 porterait l'effigie du Fr. D. Torrigiani, ancien G. M. du Grand Orient d'Italie.

Mise en garde. — Depuis un certain temps déjà, une organisation antimaçonnique s'efforce, par tous les moyens, de se procurer des documents et, particulièrement, des listes de Francs-Maçons. La Grande Chancellerie de l'A. M. I. a été sollicitée à plusieurs reprises par des individus peu scrupuleux qui ne reculent même pas devant un faux. Papier à lettres à entêtes de Loges, sceaux, signatures sont assez bien imités et peuvent surprendre la bonne foi de ceux qui reçoivent ces correspondances ayant généralement pour but de connaître les noms des Francs-Maçons de la région. Ces faux émanent de personnages au service de la rédaction du journal « *La Libre Parole* » qui vient de reparaitre à Paris sous forme de revue bi-mensuelle. Bien que cette organisation exerce plus particulièrement son activité en France, la Grande Chancellerie de l'A. M. I. possède déjà un important dossier de ces demandes. En outre, tout récemment, des éditeurs d'ouvrages maçonniques de Suisse ont également été sollicités. Nous ne saurions trop recommander à toutes les Loges et à tous les FF. de ne satisfaire à aucune demande de renseignements dont l'auteur ne leur serait pas connu personnellement ou dont la justification maçonnique ne serait pas vérifiée avec soin.

Les Livres

Les travaux du Convent des 5-10 septembre dernier, à Istanbul, nous obligent à remettre à un prochain numéro le compte rendu des livres qui nous sont parvenus durant le troisième trimestre.

Nous avons encore reçu :

G. LETI : *Il Supremo Consiglio d'Italia.*

CLEMENTINO CAMARA B. L. : *Revelações.*

Dr. JOZSEF BALASSA : *Kossuth Amerikában.*

Liste des dons reçus par la Chancellerie

Liste précédente : 1^{er} janvier - 30 juin 1932 :

Fr. Reelfs, Genève	20.—	frs. suisses	
Fr. Baena, Paris	10.—	»	»
R. Loge « Union des Deux Mers », Port Saïd	20.—	»	»
R. Loge « Les Vrais Frères Unis », Le Locle	25.—	»	»
Fr. M. Dolne, Verviers	11.—	»	»
R. L. « Le Progrès », Lausanne	11.—	»	»
Fr. J. Chartier, Abidjan (Côte d'Ivoire)	16.—	»	»
Congrès des Loges de l'Est du G. O. de France	100.—	»	»
G. Loge Yougoslavia, Beograd	500.—	»	»
Divers (au-dessous de 10.— frs.)	3.—	»	»

716.—

1^{er} juillet - 30 septembre 1932 :

Grand Orient de Belgique (semaine ma- çonique internationale)	frs. suisses	434,41	
Divers (au-dessous de 10 frs.)	»	»	6,75
Total	»	»	<u>1.157,16</u>

Merci à nos généreux donateurs !

Le Grand Chancelier :
J. MOSSAZ.

TABLE DES MATIÈRES

Convent d'Istanbul : Notes et Impressions	119
Election du Comité Exécutif de l'A. M. I. par le Convent d'Istanbul, pour 1932-1934	125
In Memoriam :	
Domizio Torrigiani	127
Demetre Pappoulias	128
Dimitre Michailoff	129
Elections de Dignitaires	130
Avis de la Chancellerie	131
Revue Maçonnique :	
Lettre ouverte au T. Ill. Fr. B. Beyer, G. M. adjoint de la G. L. de Bayreuth	133
Un Foyer central d'Etude maçonnique (John Black Vrooman)	138
Franc-Maçonnerie universelle (Alfred H. Moor- house)	140
Petites Nouvelles :	
Allemagne, Angleterre, Argentine, Autriche, Bul- garie, Egypte, France, Palestine, Pologne, Suisse, Turquie, L. I. F., Mise en garde	142
Les Livres	146
Liste des Dons	147

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

1. ED. QUARTIER-LA-TENTE : « Two Centuries of Freemasonry. Prix	3.—	Frs. suisses
2. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1921 (Fondation de l'A.M.I.) à Genève.	3.—	» »
3. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1923 à Genève	3.—	» »
4. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1927 à Paris	2,50	» »
5. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1930 à Bruxelles	2,50	» »
6. Codes maçonniques (anglais, français et allemands)	2,50	» »
7. Annuaire de la Fr.-Maçonnerie Universelle (1932)	5.—	» »
*8. ED. PLANTAGENET : Causeries Initiatives. I. II. III., chaque volume	2.—	» »
9. H.-J. BOLLE : Le Temple, Ordre initiatique du Moyen-Age	0,75	» »
*10. ALBERT LANTOINE : Histoire de la Franc-Maçonnerie française	7.—	» »
*11. ALBERT LANTOINE « Histoire du Rite Ecosais ancien et accepté	8.—	» »
12. JOSEPH LETI. — Charbonnerie et Fr.-Maçonnerie dans le Réveil national italien	6.—	» »
13. L. AMIABLE ET J. C. COLFAVRU. — La Fr.-Maçonnerie en France depuis 1725.	0,75	» »
14. ARMAND BEDARRIDE. — La Doctrine maçonnique	1,50	» »

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

15. ARMAND BEDARRIDE. — Les Théories politiques et économiques devant la Doctrine maçonnique 1,50 Frs. suisses

16. ARTHUR GROUSSIÉ. — Constitution du Grand Orient de France par la G.L.N. (1773) 10.— » »

Les frais de port pour les livres marqués d'un * sont à la charge de l'acheteur.

Ces différents imprimés ne sont livrés que sur justification des titres maçonniques.

N. B. — La librairie V. Gloton, à Paris (voir aux annonces) est dépositaire pour la France et les Colonies des ouvrages indiqués aux numéros 1 à 9, payables à raison de 5.— frs. français pour 1.— fr. suisse. Elle reçoit également les abonnements au Bulletin.

—————

EDITIONS MAÇONNIQUES DE LA RESP. LOGE « LA PARFAITE INTELLIGENCE ET L'ÉTOILE RÉUNIES », à l'Or. de Liège :

S'adresser pour l'envoi de ces brochures à M. Gegentilien, 172, Bd d'Avroy, Liège, mais virer la somme correspondante au compte chèque postal n° 1294.55 Liège, Belgique, de M. Léon Doffet.

N. B. — La Grande Chancellerie se chargera volontiers, pour être agréable aux lecteurs du « Bulletin », de transmettre les commandes.

J. DEBRUGE. — Abrégé de l'Histoire de la R. L. La Parfaite Intelligence et l'Étoile Réunies. Frs. belges 2.—

H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Le Pantheïsticon de Toland (1720) » » 5.—

H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Entretiens maçonniques de Lessing. Réédition des 3 premiers et traduction des 4^e et 5^e entretiens » » 5.—

Un effort vers la Tradition, vers l'Unité et vers l'Idéal » » 5.—